

**SYMALIM  
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

**N° : 2021-036**  
**OBJET : Modification du bureau exécutif**

\*\*\*\*\*

Date de la convocation : **Jeudi 23 septembre 2021**

Secrétaire de Séance : **Mme POMMAZ**

\*\*\*\*\*

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost en raison des mesures sanitaires et de distanciation physique.**

Nombre de délégué-e-s : 30	Présent-e-s : 17	en droits de vote	: 53,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote	: 10
	Votant-e-s : 19	en droits de vote	: 63,5

**Liste des présent-e-s :**

**nombre de votes /délégué-e**

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5
	MME DEHAN	5
	MME FAUTRA	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME TERRIER	1,5

LYON	M. CHAPUIS	5,5
	<del>MME TOMIC</del>	<del>5,5</del>
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DECINES-CHARPIEU	<del>MME FAUTRA</del>	<del>3</del>
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	<del>M. BARGE</del>	<del>2</del>
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	<del>M. VINCENT</del>	<del>1</del>
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

**Ont donné pouvoir :**

M. Vieira à Mme Creuze

M. Gomez à M. Fischer

Mme Dehan à M. Athanaze

Mme Gersperrin à M. Athanaze

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente expose,

Vu la délibération n°2020-035 du 17 septembre 2020 actant la composition du bureau exécutif du comité syndical,

Vu la délibération n°2020-042 du 16 octobre 2020 actant la modification de la composition du bureau exécutif du comité syndical,

Vu la démission de Madame Victoire GOUST en tant que membre du bureau exécutif présentée par mail le 15 septembre 2021,

Conformément à l'article 7 des statuts qui affecte obligatoirement un poste à la Ville de Lyon au sein du bureau exécutif,

**Il est proposé de remplacer Madame Victoire GOUST par Monsieur Gautier CHAPUIS, représentant titulaire de la Ville de Lyon en tant que membre du bureau exécutif.**

Vu le changement de désignation effectué par la Ville de Jons et acté lors du Comité syndical du 30 septembre par le Synamim,

Conformément à l'article 7 de statuts qui affecte trois postes obligatoirement aux communes de la Métropole de Lyon et/ou du Département du Rhône riveraines de l'île de Miribel Jonage au sein du bureau exécutif,

**Il est proposé de remplacer Monsieur Frédéric DESBROSSES (Ville de Jons) par Madame Isabelle LE GREN, représentante titulaire de la Ville de Jons en tant que membre du bureau exécutif.**

Vu l'exposé de la Présidente,  
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la démission de Madame Victoire GOUST en tant que membre du bureau syndical.

- **ELIT** Monsieur Gautier CHAPUIS, représentant de la Ville de Lyon, en tant que membre du bureau syndical en remplacement de Madame Victoire GOUST.

- **ELIT** Madame Isabelle LE GREN, représentante des communes de la Métropole de Lyon et/ou du Département du Rhône riveraines de l'île de Miribel Jonage (Ville de Jons) en tant que membre du bureau syndical en remplacement de Monsieur Frédéric DESBROSSES.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente  
Catherine CREUZE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Creuze', written in a cursive style.